

Boîte à outils

La Recommandation de l'OCDE
relative à la politique à l'égard
des PME et de l'entrepreneuriat

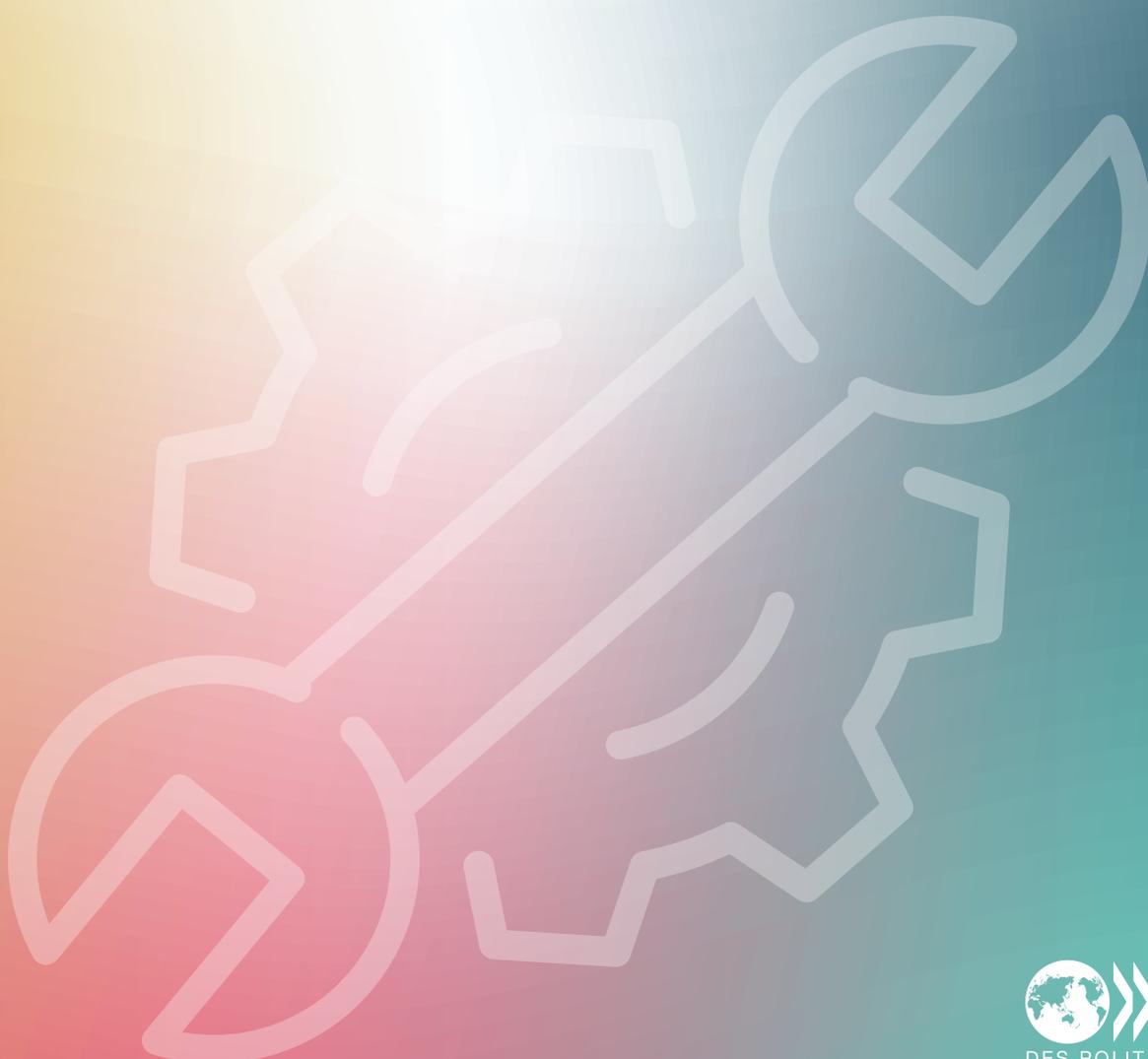


Table des matières

Introduction	2
La Recommandation de l'OCDE relative à la politique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat	2
Pourquoi la Recommandation est-elle pertinente ?	4
Vers une boîte à outils pour la mise en œuvre de la Recommandation	5
<hr/>	
Pilier 1 : Coordination des politiques et gouvernance	6
Principe 1. Approche pangouvernementale et gouvernance multi-niveaux	6
Principe 2. Approche transversale	7
Principe 3. Diversité des PME et des entrepreneurs	8
Principe 4. Suivi et évaluation	9
<hr/>	
Pilier 2 : Transitions et résilience	10
Principe 5. Transformation numérique	10
Principe 6. Transition écologique	11
Principe 7. Internationalisation et participation aux chaînes de valeur mondiales	12
Principe 8. Dynamique des entreprises, start-ups et entrepreneuriat innovant	13
Principe 9. Favoriser l'entrepreneuriat inclusif	14
Principe 10. Transitions liées aux entreprises informelles et aux travailleurs indépendants	15
Principe 11. Renforcer la conduite responsable des entreprises et l'impact social	16
<hr/>	
Pilier 3 : Accès aux ressources	17
Principe 12. Innovation	17
Principe 13. Financement	18
Principe 14. Compétences et esprit d'entreprise	19
Principe 15. Écosystèmes, réseaux et marchés publics	21
<hr/>	
Exercices de suivi, indicateurs et données pertinentes	21
Pour en savoir plus : ressources de l'OCDE disponibles en anglais	22

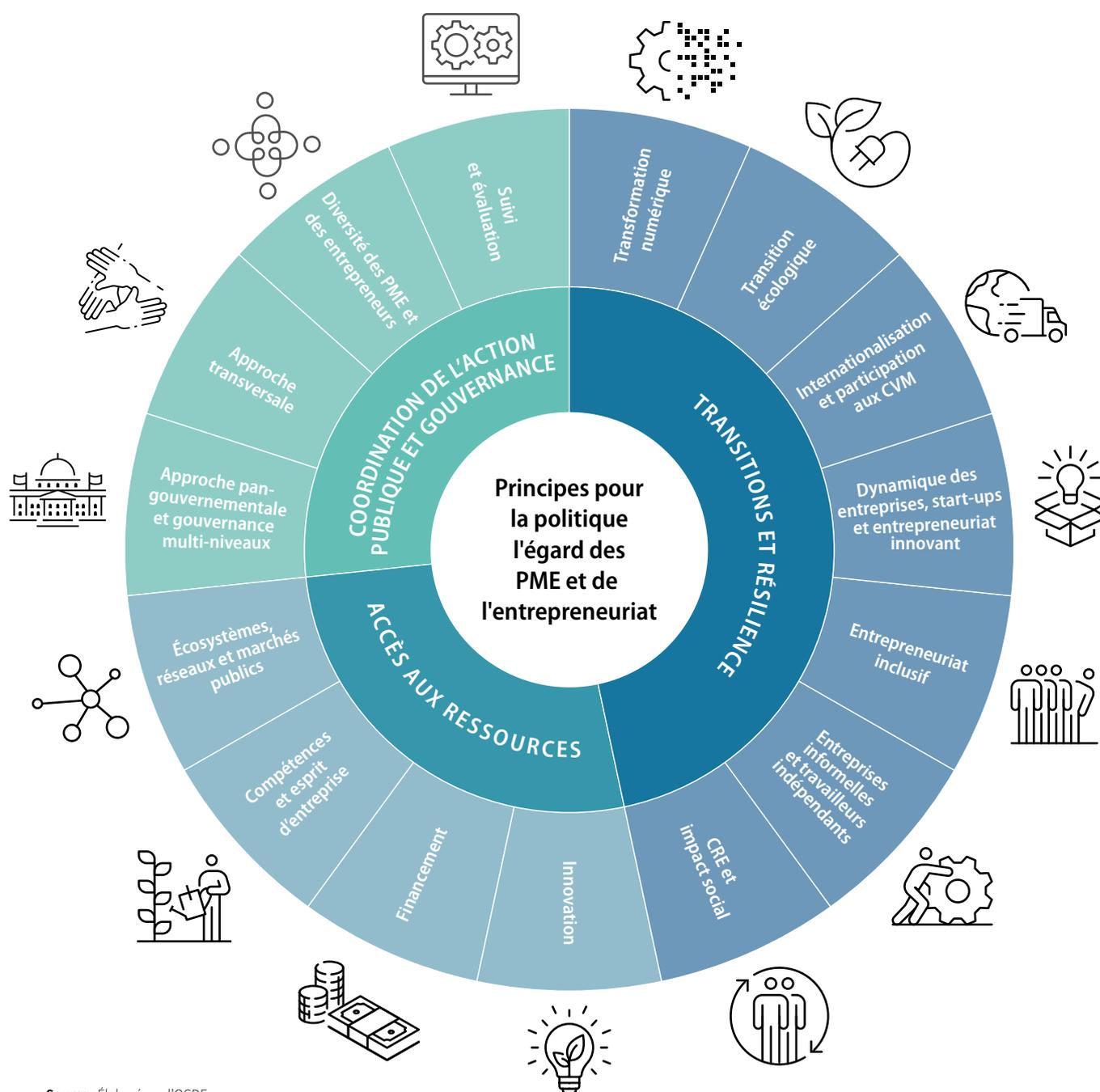
Introduction

LA RECOMMANDATION DE L'OCDE RELATIVE À LA POLITIQUE À L'ÉGARD DES PME ET DE L'ENTREPRENEURIAT

La Recommandation de l'OCDE relative à la politique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat **[OECD/LEGAL/0473]** a pour objet de fournir un **cadre complet fondé sur des données factuelles qui aidera les Adhérents à élaborer des politiques cohérentes, efficaces et efficientes à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat**. La Recommandation répond à une demande de longue date pour des cadres et des outils permettant de renforcer l'efficacité de la politique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat, d'assurer la cohérence et les synergies entre plusieurs domaines d'action et les différents acteurs et de prendre en compte la diversité des PME et des entrepreneurs. Cette demande a pris un caractère d'urgence dans le sillage de chocs mondiaux et locaux - de la crise COVID-19 aux répercussions de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine en passant par les catastrophes naturelles - et de l'accélération des mégatendances. Alors que les gouvernements s'efforcent de soutenir les PME et les entrepreneurs dans la reprise, à s'adapter aux transitions verte et numérique et de naviguer dans un paysage international changeant en matière de commerce et d'investissement, une approche pangouvernementale, conciliant objectifs à court et à long terme et renforçant la contribution des PME et des entrepreneurs à une croissance inclusive et durable, devient essentielle.

La Recommandation est composée de 15 principes, structurés autour de trois piliers interdépendants :

- i) **Les principes transversaux liés à la coordination des politiques et à la gouvernance** reflètent les questions de fond sur la manière dont l'élaboration et la mise en œuvre des politiques devraient être organisées pour atteindre de manière efficace, efficiente et cohérente les objectifs des PME et des entrepreneurs.
- ii) **Les principes liés aux transitions et à la résilience** reflètent la manière dont les politiques publiques peuvent s'adapter aux transformations en cours et permettre aux PME et aux entrepreneurs de prospérer dans un environnement changeant.
- iii) **Les principes liés aux ressources** reflètent l'accès des PME et des entrepreneurs aux ressources essentielles dont ils ont besoin pour prospérer et se développer, telles que les compétences, le financement, l'innovation et les réseaux.



Source : Élaboré par l'OCDE

4 | Boîte à outils de mise en œuvre de la politique d'entrepreneuriat

POURQUOI LA RECOMMANDATION EST-ELLE PERTINENTE ?

Les PME et l'entrepreneuriat sont essentiels à une croissance inclusive et durable. Dans les pays de l'OCDE, les PME représentent environ 99% de l'ensemble des entreprises. Elles constituent la principale source d'emploi dans le secteur des entreprises, à hauteur d'environ 60% dans le secteur manufacturier et 75% dans les services ; elles génèrent en moyenne entre 50 et 60 % de la valeur ajoutée du secteur des entreprises. En outre, les PME et les entrepreneurs sont d'une importance capitale pour la cohésion sociale des communautés locales et jouent un rôle crucial dans l'adaptation des économies et des sociétés à des transitions majeures, y compris vers des pratiques plus durables.

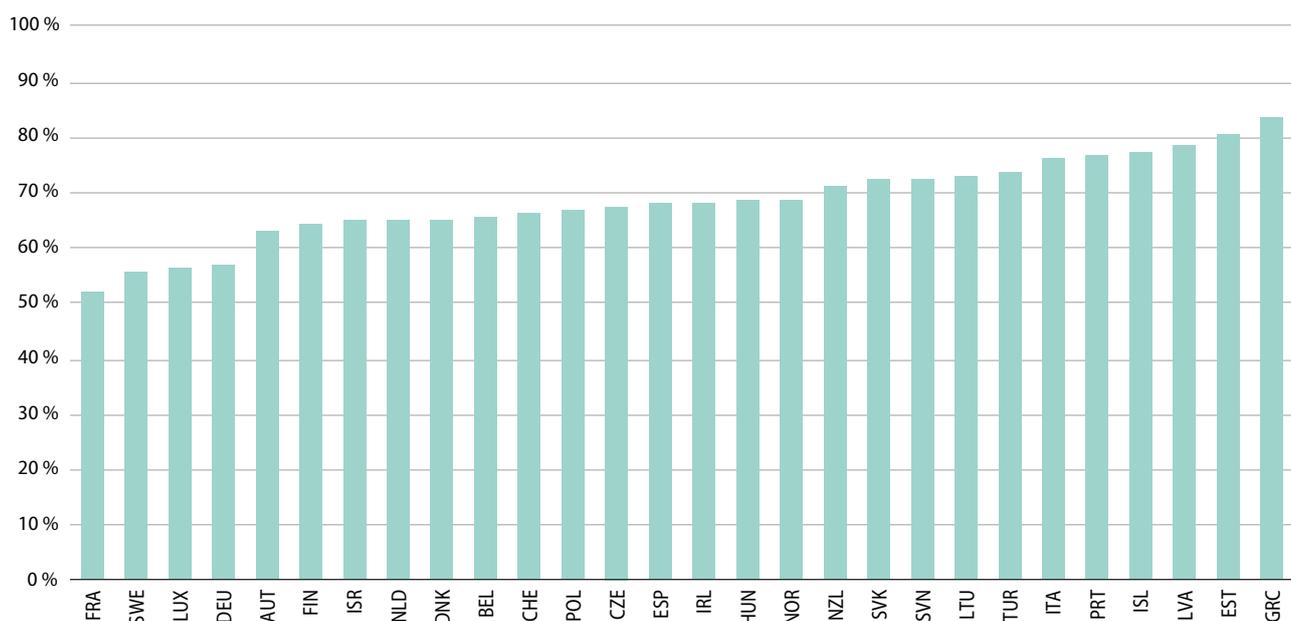
Cependant, les PME et les jeunes entreprises sont souvent confrontées à des défis liés à la taille et à l'âge de l'entreprise.

En règle générale, les entreprises jeunes et de petite taille ont un accès plus limité aux ressources telles que les compétences, le financement, les réseaux de connaissances ou les ressources en matière d'innovation. Elles sont aussi particulièrement vulnérables aux imperfections des conditions-cadres et du fonctionnement des marchés, y compris pour leur entrée et leur sortie. En même temps, la population des PME et des entrepreneurs est très diverse du point de vue de leurs origines, leurs capacités et leurs aspirations, ainsi que leur habilité à surmonter les inefficacités de l'environnement commercial et de la sphère des politiques.

Un éventail large et varié de politiques a un impact sur les PME et les entrepreneurs. Reconnaisant leur rôle important, tous les Membres de l'OCDE ont mis en place des cadres politiques pertinents pour les PME et les entrepreneurs, souvent avec un large champ d'application et incluant un grand nombre d'acteurs à différents niveaux de gouvernement. Ces politiques et instruments vont des réformes qui façonnent les conditions-cadres à des politiques destinées à l'ensemble des entreprises, en passant par des mesures ciblées sur les PME. Des cadres politiques efficaces pour les PME et l'entrepreneuriat doivent assurer le maintien d'une cohérence et d'une synergie entre ces divers domaines d'action et acteurs. Ils doivent également être complets et inclusifs à l'égard de la population diversifiée des PME et des entrepreneurs, tout en veillant à ce que ces politiques restent claires pour les entrepreneurs auxquels elles s'adressent et qui devraient en bénéficier.

Graphique 1. Les PME jouent un rôle central dans l'emploi global

Part des PME dans l'emploi total du secteur des entreprises, 2020 (en %)



Note : Les données concernent le secteur des entreprises, à l'exception des activités financières et d'assurance. Les données pour Israël se réfèrent à 2019.

Source : Base de données des Statistiques structurelles et démographiques des entreprises (SDBS) de l'OCDE, <https://www.oecd.org/fr/sdd/stats-entreprises/statistiquesstructurellesetdemographiquesdesentreprisesdbs.htm>.

Vers une boîte à outils pour la mise en œuvre de la Recommandation

La boîte à outils vise à mettre en œuvre la Recommandation.

Elle fournit des conseils pratiques aux adhérents sur les 15 principes sous-jacents, ainsi que des informations plus larges aux non-adhérents, aux parties prenantes intéressées et au grand public. Elle répond à l'instruction donnée par le Conseil de l'OCDE au Comité de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat (CSMEE) de soutenir les efforts des Adhérents pour mettre en œuvre la Recommandation. Elle a également pour but d'aider le CSMEE à rendre compte au Conseil de la mise en œuvre, de la diffusion et de la pertinence continue de la Recommandation, qui est attendue pour 2027.

La boîte à outils vise à tirer parti de l'expertise de l'OCDE dans les domaines d'action couverts par la Recommandation.

Depuis plus de vingt ans, l'OCDE est à l'avant-garde du dialogue politique international sur les PME et l'entrepreneuriat, de la

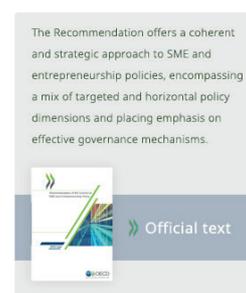
collecte de données et des travaux analytiques fondés sur des données probantes. Elle a acquis une grande expertise dans l'élaboration d'orientations concrètes à l'intention des décideurs politiques, afin de mettre les PME et les entrepreneurs sur un pied d'égalité et de leur permettre de contribuer à une croissance durable et inclusive.

La boîte à outils représente une ressource vivante, qui se développera progressivement et évoluera au fil du temps. Elle s'appuiera sur les ressources et outils existants de l'OCDE et en intégrera de nouveaux, au fur et à mesure de l'acquisition de nouvelles connaissances et de l'élaboration d'orientations opérationnelles dans les domaines définis par la Recommandation. Elle bénéficiera des travaux du CSMEE et d'autres comités de l'OCDE et s'adaptera aux besoins des décideurs politiques, des PME, des entrepreneurs et des parties prenantes concernées. La boîte à outils servira également de cadre général pour relier les futurs outils opérationnels aux principes énoncés dans la recommandation.

Aperçu du site web en anglais de la boîte à outils pour la mise en œuvre de la politique en faveur de l'entrepreneuriat



The Recommendation is structured around three inter-related pillars:



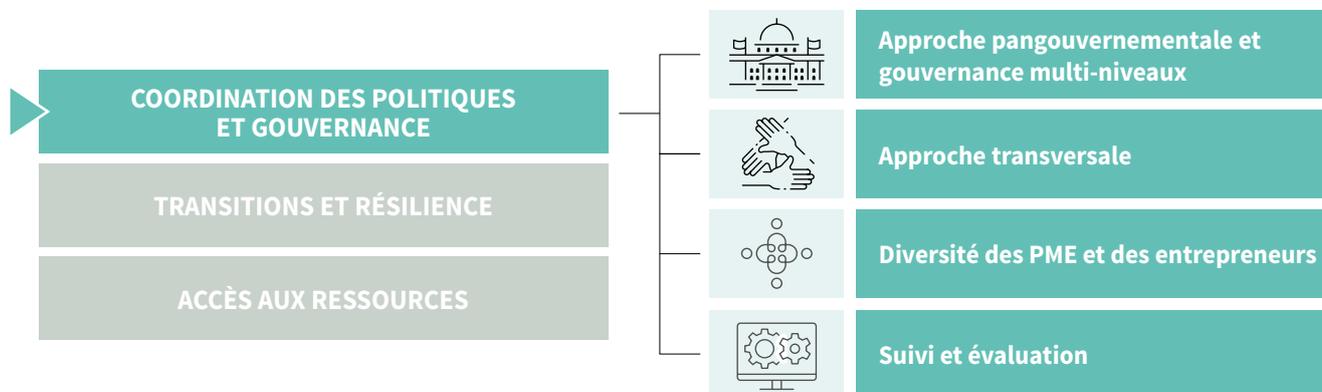
Adherents to the Recommendation



Note : Ceci est une illustration de la page web de la boîte à outils en anglais, dont la conception finale est sujette à modification.

PILIER I : COORDINATION DES POLITIQUES ET GOUVERNANCE

Approches transversales et cohérentes mises en place pour la conception et la mise en œuvre des politiques en faveur des PME et l'entrepreneuriat



PRINCIPE 1. Approche pangouvernementale et gouvernance multi-niveaux

« Assur[er] la coordination et l'harmonisation de l'action publique concernant les PME et l'entrepreneuriat entre les entités publiques et les différents niveaux d'administration, au moyen de mécanismes de gouvernance efficaces et d'approches territorialisées, en tenant compte du cadre institutionnel, de la situation et des besoins propres à chaque pays. » – Voir le texte complet : [\[OECD/LEGAL/0473\]](#)

Pourquoi est-ce important ?

- La politique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat est **multi-niveau** et comprend **divers domaines et instruments politiques**. Ces domaines dépassent souvent les frontières des ministères et des agences gouvernementales, ainsi que les niveaux de gouvernement, avec des variations considérables d'un pays à l'autre.
- Si les **mécanismes de gouvernance** sont essentiels, une solution unique concernant les lignes directrices en matière de gouvernance ne peut répondre aux différences entre les dispositions institutionnelles, les préférences politiques et les écosystèmes des PME et de l'entrepreneuriat propres à chaque pays. Il convient d'évaluer les synergies et les compromis dans l'utilisation des différents types de mécanismes de gouvernance et d'intégration dans les différents contextes nationaux.
- Les PME sont souvent intégrées dans des écosystèmes locaux, qui représentent leur principale source de connaissances, de compétences, de financement, d'opportunités commerciales et de réseaux. En outre, au sein des pays, les facteurs locaux, y compris les approches des autorités régionales et locales, affectent les conditions-cadres des entreprises et les opportunités entrepreneuriales, ce qui mène souvent à des disparités interrégionales en termes de taux d'activité et de performance. Ainsi, une **approche locale** qui prend en compte la dimension territoriale et spatiale de l'élaboration des politiques publiques est bénéfique pour des politiques efficaces et cohérentes à l'égard des PME et des entrepreneurs.

Outils connexes

La **Boîte à outils pour des investissements publics efficaces** (disponible uniquement en anglais) est une ressource en ligne destinée à soutenir la mise en œuvre de la [Recommandation de l'OCDE sur l'investissement public efficace entre niveaux de gouvernement \[OECD/LEGAL/0402\]](#), qui offre un cadre pour fixer des priorités afin d'améliorer les mécanismes de coordination et les capacités des gouvernements infranationaux dans la gestion des investissements publics. La boîte à outils permet de comparer les indicateurs et propose des bonnes pratiques mises en œuvre dans de nombreux pays, régions et municipalités. Il comprend un instrument d'auto-évaluation, pour aider les gouvernements à évaluer les forces et les faiblesses de leur capacité d'investissement public, en mettant l'accent sur le niveau infranational.

Ressources de l'OCDE :

- [Cadres politiques pour les PME et l'entrepreneuriat dans les pays de l'OCDE](#) (disponible uniquement en anglais)
- [Réussir la décentralisation : Manuel à l'intention des décideurs](#)

PRINCIPE 2. Approche transversale

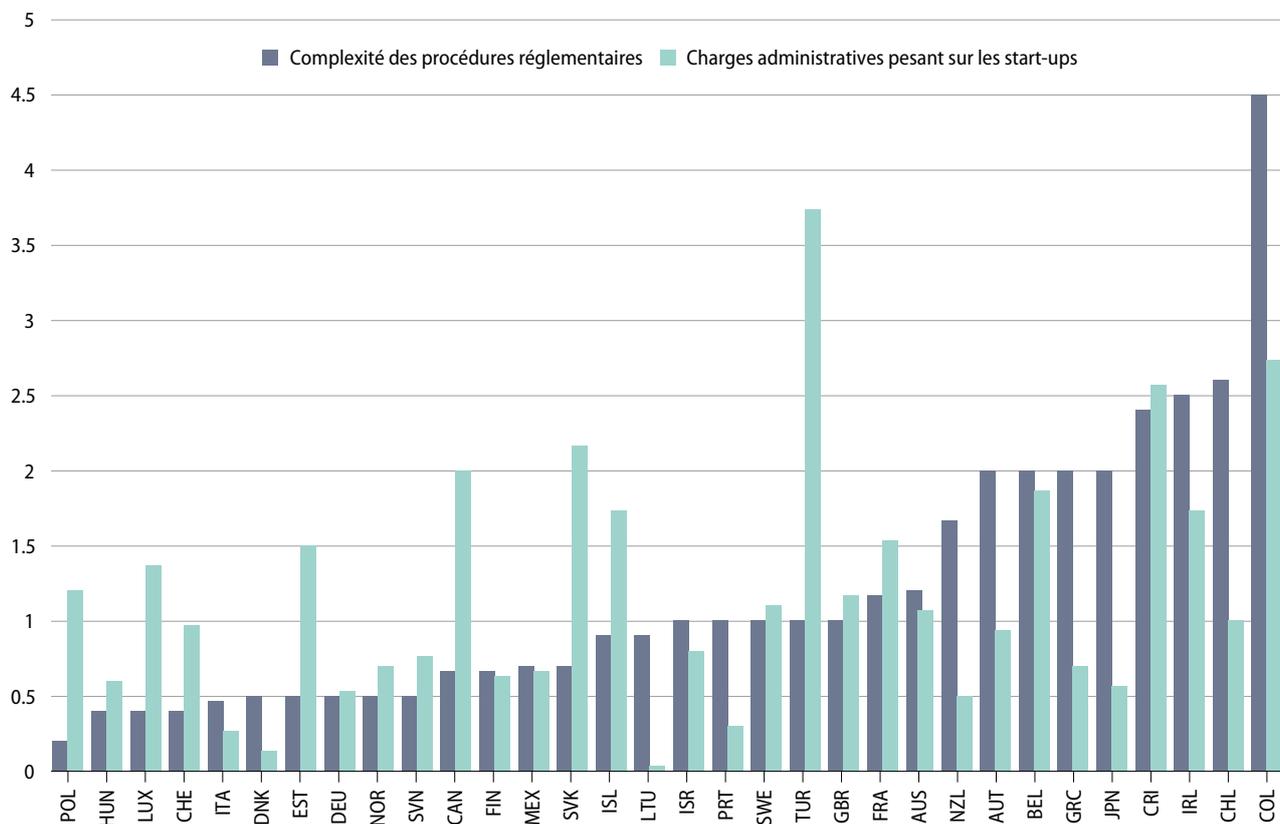
« Veill[er] à ce que les retombées pour les PME et les entrepreneurs soient prises en compte dans les divers domaines d'action qui influent sur leurs perspectives et leurs résultats, afin de renforcer les effets de synergie des politiques, de procéder aux éventuels arbitrages et d'alléger la charge administrative, notamment par une plus grande attention portée aux particularités et conditions qui leur sont propres dans la conception des politiques et de la réglementation, par des tests d'impact sur les PME et des évaluations, par des mécanismes de consultation, par des procédures rationalisées et des approches de la mise en œuvre centrées sur l'utilisateur. » – Voir le texte complet : [OECD/LEGAL/0473]

Pourquoi est-ce important ?

- Les petites entreprises ont tendance à être plus lourdement touchées par la bureaucratie et les conditions-cadres fixées par les politiques publiques lorsqu'elles entraînent des coûts fixes (par exemple, la réglementation, la fiscalité, les marchés publics, l'efficacité judiciaire) et ont moins de poids dans l'élaboration de ces conditions que les grandes entreprises.
- Des efforts concertés pour prendre en compte la perspective des PME et des entrepreneurs dans divers domaines politiques peuvent contribuer à un **environnement institutionnel et réglementaire efficace** ainsi qu'à la réduction de la bureaucratie, garantissant des conditions de concurrence équitables pour les nouvelles entreprises et les PME. Il s'agit notamment d'évaluer les mécanismes visant à réduire les charges administratives, tout en tenant compte des implications sur la croissance des PME et de l'objectif politique plus large que la politique ou la réglementation vise à atteindre.
- L'intégration efficace des diverses perspectives des PME et des entrepreneurs nécessite une **sensibilisation** de tous les niveaux de l'administration. Celle-ci peut être renforcée par un **engagement** régulier avec les PME, les entrepreneurs et les organisations qui les représentent, dès le début du processus d'élaboration des politiques et tout au long de leur mise en œuvre.

Graphique 2. Les PME sont confrontées à des charges réglementaires considérables

Barrières à l'entrepreneuriat, 2018, barème de 0 (le moins restrictif) à 6 (le plus restrictif).



Source : Statistiques de l'OCDE sur la réglementation des marchés de produits, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=PMR2018>.

Outils connexes

Les **Principes de bonne pratique de l'OCDE en matière d'Analyse d'Impact de la Réglementation** (AIR) fournissent aux décideurs politiques, aux fonctionnaires et aux autres praticiens du secteur public un instrument pratique pour mieux concevoir et mettre en œuvre les systèmes et les stratégies d'AIR. Les principes couvrent un large éventail d'organisations institutionnelles, d'outils et de pratiques et présentent une liste d'étapes critiques, ainsi qu'une liste d'actions incontournables et à éviter pour développer des cadres d'AIR. L'annexe des principes, « **Le test des PME : Prendre en compte les PME et les entrepreneurs dans la réglementation** » (disponible uniquement en anglais) propose des pratiques et des références pour aider les décideurs politiques **à concevoir et à améliorer leurs « tests PME »**, afin de créer des réglementations en adéquation avec les caractéristiques et les besoins particuliers des PME.

Ressources de l'OCDE :

- [La fiscalité des PME dans les pays de l'OCDE et du G20](#) (disponible uniquement en anglais)

PRINCIPE 3. Diversité des PME et des entrepreneurs

« Ten[ir] compte de la diversité des PME et des entrepreneurs tout au long du processus de l'action publique, en évaluant les implications pour différents types de PME, d'entrepreneurs et de travailleurs indépendants, en adoptant des typologies adaptées et en recueillant des données précises sur les principales caractéristiques, les résultats et les comportements des PME et des entrepreneurs. »

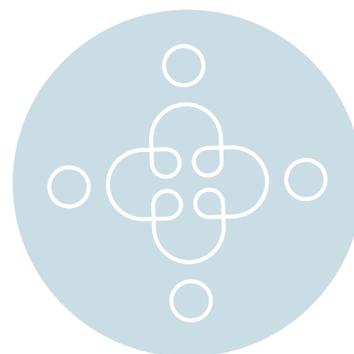
– Voir le texte complet : [\[OECD/LEGAL/0473\]](#)

Pourquoi est-ce important ?

- S'il existe de grandes différences entre les PME et les grandes entreprises, la population des PME elle-même est généralement composée **d'entreprises très diverses**, menant à un impact différencié des politiques publiques. Les transformations rapides de l'environnement des entreprises offrent des opportunités considérables aux entreprises les plus innovantes et agiles, mais tendent également à creuser les écarts entre les grandes entreprises et les PME, ainsi qu'au sein de la population des PME elle-même.
- La prise en compte de la diversité des PME et des entrepreneurs dans la conception et la mise en œuvre des politiques est cruciale à la lumière des **différentes opportunités et défis** que les divers groupes de PME et d'entrepreneurs rencontrent dans leur environnement commercial et dans l'accès aux mesures de soutien politique.
- Une **compréhension fine et granulaire** peut permettre d'évaluer quel type de mesure de soutien aux PME et à l'entrepreneuriat pourrait avoir le plus grand impact ; de développer des politiques sur mesure ; et de mieux comprendre l'équilibre nécessaire entre un soutien général et le ciblage de groupes sélectionnés de PME.

Ressources de l'OCDE :

- [Comprendre l'hétérogénéité des PME : vers des typologies pertinentes pour les PME et l'entrepreneuriat](#) (disponible uniquement en anglais)



PRINCIPE 4. Suivi et évaluation

« Mett[re] en place des mécanismes robustes de suivi et d'évaluation qui mesurent systématiquement l'impact de l'action publique sur les PME et l'entrepreneuriat, au moyen de données et méthodologies pertinentes, et en tenant compte des résultats ainsi obtenus dans les nouvelles initiatives publiques. » – Voir le texte complet : [\[OECD/LEGAL/0473\]](#)

Pourquoi est-ce important ?

- **Le suivi et l'évaluation** (évaluations ex post et analyses d'impact ex ante) sont essentiels à l'efficacité et à l'efficience des politiques en faveur des PME et l'entrepreneuriat. Cela concerne les politiques et les programmes qui ciblent explicitement les PME et les entrepreneurs, ainsi que les politiques et cadres réglementaires plus généraux qui peuvent les impacter. Il s'agit de la conception des politiques publiques, de leur mise en œuvre, de leur application et des inspections.
- La croissance significative des **enquêtes** sur les PME ainsi que la disponibilité de **nouvelles données** offrent la possibilité d'améliorer le suivi et l'évaluation, y compris dans les domaines où les données sont rares.
- Pour un bon suivi et une bonne évaluation, un certain nombre **d'aspects techniques** sont importants, notamment la clarté des objectifs, l'utilisation de groupes de contrôle, l'exhaustivité et l'analyse des données, ainsi que les mécanismes qui permettent de **tirer les leçons** de l'expérience dans l'élaboration des politiques publiques.

Outils connexes

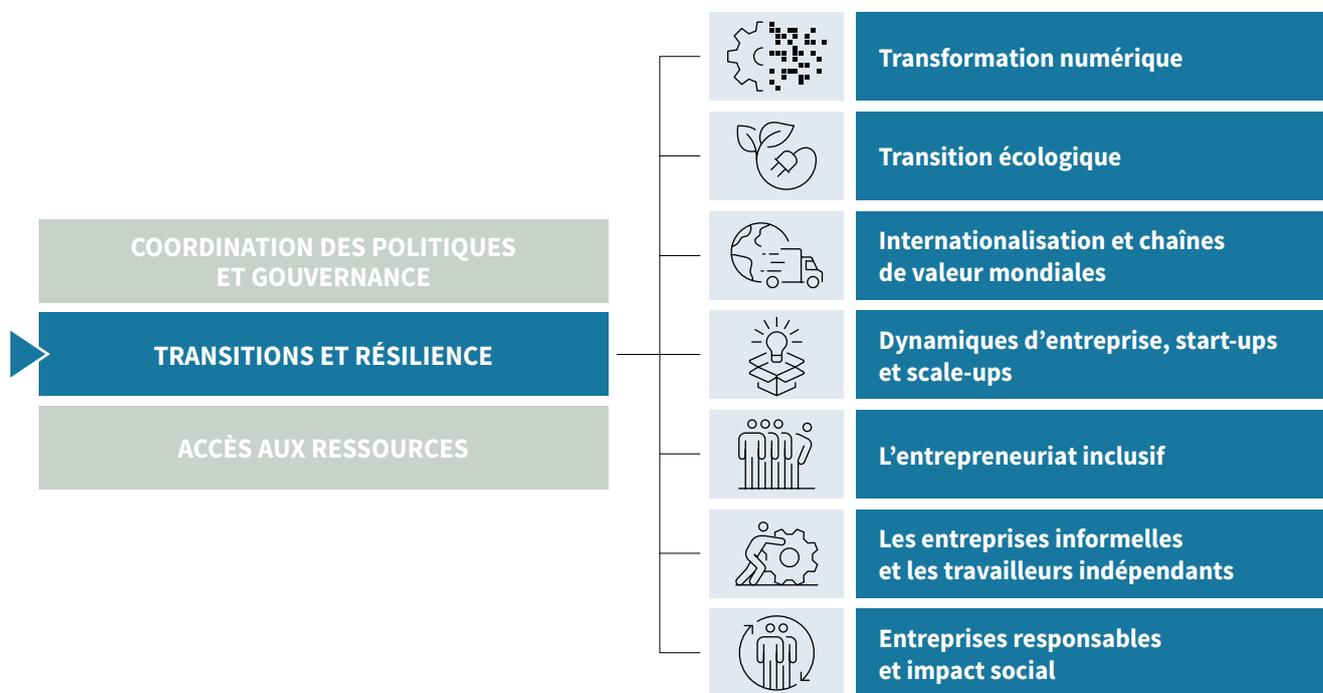
Le Cadre de l'OCDE pour l'évaluation des politiques et programmes en faveur des PME et de l'entrepreneuriat 2023

(disponible uniquement en anglais) fournit des orientations sur la manière dont les gouvernements peuvent promouvoir une évaluation fiable des politiques en faveur des PME et de l'entrepreneuriat. Il met l'accent sur les pratiques établies et émergentes et montre qu'une évaluation fiable des politiques en faveur des PME et de l'entrepreneuriat est de plus en plus aisée grâce à l'amélioration des données et des techniques au cours des dernières années. Il illustre cela en fournissant 50 exemples d'évaluations de haute qualité provenant d'une variété de Membres de l'OCDE et de différents domaines politiques. Il présente la méthodologie utilisée pour chaque évaluation, qui peut servir d'inspiration à d'autres évaluateurs et aux décideurs politiques qui commandent des évaluations.



PILIER 2 : TRANSITIONS ET RÉSILIENCE

Faciliter la transition et la résilience des PME et des entrepreneurs



PRINCIPE 5. Transformation numérique

« Favoris[er] l'adoption, par l'ensemble des PME et des entrepreneurs, des technologies, services et données numériques correspondant à leurs besoins, à leur maturité numérique et à leurs aspirations, et ce, en améliorant l'accès aux infrastructures numériques ; en renforçant les compétences numériques, la culture des données et la gestion du risque de sécurité numérique ; et en assurant l'ouverture et le bon fonctionnement des marchés des biens et services numériques. » – Voir le texte complet : [\[OECD/LEGAL/0473\]](#)

Pourquoi est-ce important ?

- La numérisation des PME est fondamentale pour construire des économies et des sociétés inclusives et résilientes. L'accès aux technologies numériques offre aux PME des opportunités pour innover, croître, s'intégrer dans les chaînes d'approvisionnement, tirer parti des talents et de l'expertise, accéder à de nouveaux marchés et passer à des modèles et pratiques d'entreprise plus durables.
- Malgré la tendance constante à la hausse de l'adoption des technologies numériques par les PME au cours de la dernière décennie, les **écarts** avec les grandes entreprises restent importants, ce qui contribue aux inégalités entre les entreprises et, par conséquent, entre les personnes et les territoires. Au niveau des entreprises, les écarts numériques sont fortement associés à des écarts de productivité, de montée en puissance, d'innovation et de développement, qui ont tous un impact sur la croissance économique globale, l'inclusion et le bien-être de la société.
- Les PME sont confrontées à plusieurs **obstacles dans leur parcours de numérisation**, tels que le manque d'informations, de sensibilisation et de compétences, ainsi que l'insuffisance de capitaux pour financer la transition. En outre, les petites entreprises sont confrontées à des difficultés accrues pour surmonter les **défis de l'environnement commercial au sens large**, tels que l'accès à une infrastructure numérique de haute qualité et abordable, l'évolution rapide des cadres réglementaires et la gestion des questions de sécurité numérique et de protection de la vie privée.

Outils connexes

La **boîte à outils « Vers le numérique »** de l'OCDE aide les pays à évaluer l'état de leur développement numérique et à formuler des politiques en conséquence. L'exploration et la visualisation des données sont des éléments clés de la boîte à outils, qui est structurée selon les 7 dimensions politiques du Cadre intégré de politique «Going Digital» de l'OCDE (disponible uniquement en anglais): 1) Accès aux infrastructures de communication, aux services et aux données ; 2) Utilisation efficace des technologies et des données numériques ; 3) Innovation numérique et fondée sur les données ; 4) Bons emplois pour tous ; 5) Prospérité et inclusion sociales ; 6) Confiance à l'ère numérique ; et 7) Ouverture du marché dans les environnements commerciaux numériques.

Ressources de l'OCDE:

- Initiative « Numérique pour les PME » de l'OCDE (disponible uniquement en anglais)
- La transformation numérique des PME (disponible uniquement en anglais)
- L'Observatoire OCDE des politiques de l'IA

PRINCIPE 6. Transition écologique

« Encourag[er] et aid[er] les PME et les entrepreneurs à opérer leur transition vers des modèles économiques, pratiques et technologies durables, et à faire avancer les innovations vertes, en tenant compte de leurs particularités et de leurs besoins dans les politiques environnementales ; en favorisant leur accès aux ressources, y compris aux financements durables ; et en les aidant à adopter des stratégies d'économie circulaire. » – Voir le texte complet : [\[OECD/LEGAL/0473\]](#)

Pourquoi est-ce important ?

- Collectivement, les petites entreprises ont une **empreinte environnementale significative**. Leur participation à des modèles de production et de consommation plus durables est donc cruciale pour la transition écologique. Les entrepreneurs et les PME contribuent également à **l'innovation verte** et peuvent jouer un rôle de pionnier dans l'introduction de pratiques et de modèles d'entreprise durables. Les PME doivent introduire et certifier leurs pratiques écologiques afin **d'être compétitives dans les chaînes d'approvisionnement et sur les marchés et afin de continuer à accéder au financement des institutions financières** qui adoptent des pratiques et des rapports plus stricts en matière d'environnement.
- Les PME prennent des mesures pour réduire leur empreinte écologique, mais **restent en retard** par rapport aux grandes entreprises sur un large éventail de mesures environnementales, entravées par un manque d'information et de sensibilisation, des obstacles réglementaires, un accès limité aux réseaux de connaissances et aux atouts de l'innovation, des lacunes en matière de compétences et des contraintes de financement. Le **manque de données** reste un défi pour intégrer pleinement la perspective des PME dans les analyses environnementales et climatiques.
- L'atteinte d'objectifs climatiques, requiert l'alignement des **cadres politiques** de divers domaines touchant à la transition écologique. À cet égard, il est essentiel de donner une dimension PME et entrepreneuriale claire aux politiques climatiques, environnementales et d'économie circulaire, mais aussi d'intégrer une perspective environnementale dans les stratégies de développement des PME et de l'entrepreneuriat.



Graphique 3. Les PME contribuent à une part considérable des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Part des PME dans les émissions totales de GES du secteur des entreprises, 2018



Note : Les estimations correspondent à la pondération de la part des PME dans la valeur ajoutée appliquée au niveau du secteur à deux chiffres.

Source : Marchese, M. and Medus, J. (2023), *Assessing greenhouse gas emissions and energy consumption in SMEs. Towards a pilot dashboard of SME greening and green entrepreneurship indicators*, OECD Publishing Paris, forthcoming (Disponible en anglais seulement).

Ressources de l'OCDE :

- [Pas de zéro émission nette sans les PME. Explorer les questions clés de l'écologisation des PME et de l'entrepreneuriat vert \(disponible uniquement en anglais\)](#)
- [Financer les PME pour la durabilité : leviers, contraintes et politiques \(disponible uniquement en anglais\)](#)
- [Évaluer les émissions de carbone et la consommation d'énergie des PME \(disponible uniquement en anglais\)](#)
- [Politiques de soutien à l'entrepreneuriat vert \(disponible uniquement en anglais\)](#)

PRINCIPE 7. Internationalisation et participation aux chaînes de valeur mondiales

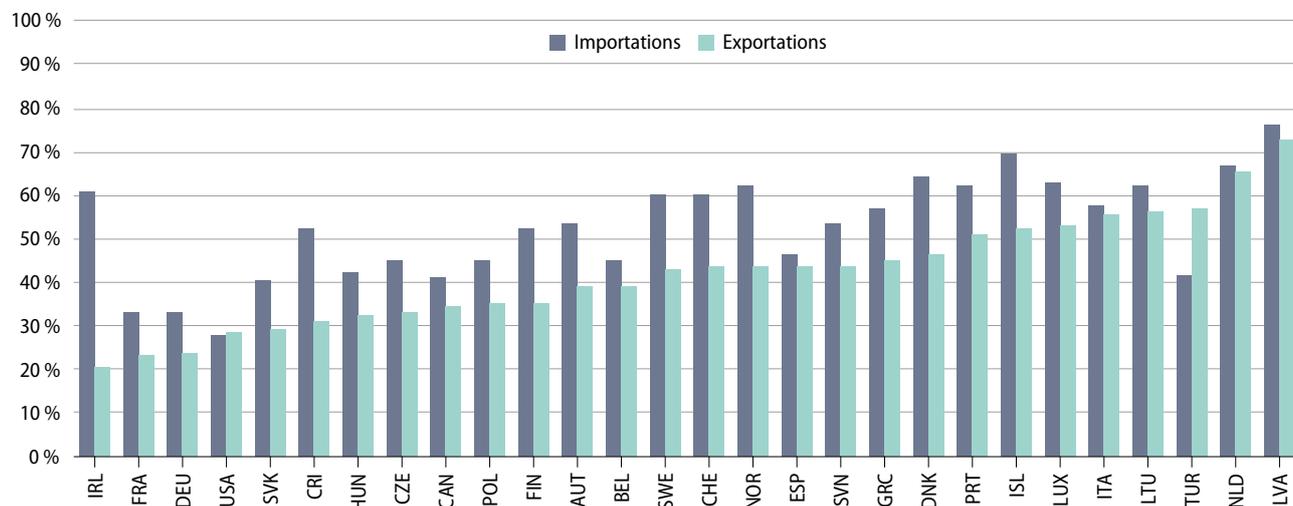
« Renfor[cer] la participation des PME et des entrepreneurs aux échanges internationaux et aux chaînes de valeur mondiales au moyen de l'ouverture des marchés ; de cadres réglementaires favorables ; de pratiques de facilitation des échanges et de financements des échanges ; et en améliorant leur accès aux services et réseaux, notamment avec des partenaires étrangers et des entreprises multinationales. » – Voir le texte complet : [\[OECD/LEGAL/0473\]](#)

Pourquoi est-ce important ?

- Les changements intervenus dans l'environnement mondial au cours des dernières décennies, tels que l'essor des **chaînes de valeur mondiales** et l'**importance croissante du commerce en ligne**, ont offert à une diversité de PME de nouvelles possibilités de participer aux marchés mondiaux.
- La participation au commerce et à l'investissement internationaux, directement (en tant qu'exportateurs et importateurs) ou indirectement (par le biais des chaînes de valeur mondiales), offre aux PME et aux entrepreneurs la possibilité de **développer** et d'accélérer l'**innovation**, facilite la **diffusion des technologies** et l'amélioration du **savoir-faire managérial**, permet le développement d'ensembles de **compétences** plus larges et plus approfondies et peut contribuer à accroître la **productivité**.
- Toutefois, la complexité croissante des investissements et de l'environnement commercial exige des approches impliquant l'ensemble des pouvoirs publics afin de répondre aux contraintes des PME en matière d'internationalisation et pour saisir les nouvelles opportunités d'accès aux marchés internationaux. L'accès aux **services et aux réseaux** peut favoriser une internationalisation réussie des PME. Le renforcement des **liens entre les investisseurs directs étrangers et les PME locales** peut stimuler la productivité et l'innovation aux niveaux national et régional.

Graphique 4. Les PME sont profondément intégrées dans les chaînes de valeur mondiales par le biais du commerce international

Part des PME dans la valeur des échanges, importations et exportations, 2020



Source : Base de données de l'OCDE sur le commerce international par caractéristiques économiques des entreprises (CEE), http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=TEC1_REV4.

Outils connexes

La **boîte à outils pour le renforcement des liens entre les IDE et les PME** (disponible uniquement en anglais) propose des conseils aux gouvernements nationaux et infranationaux en matière d'élaboration de politiques pour augmenter les bénéfices des investissements directs étrangers (IDE) en termes de connaissances et de technologies pour les PME nationales et l'économie locale. Il présente un cadre conceptuel permettant de comprendre les principales conditions favorables et les canaux de diffusion des liens et des retombées entre les IDE et les PME, ainsi qu'un ensemble d'outils de diagnostic permettant d'évaluer la portée potentielle d'effets d'entraînement. Il fournit également un outil d'évaluation des cadres politiques et institutionnels permettant d'établir des liens entre les IDE et les PME.

Ressources de l'OCDE :

- [Financement du commerce pour les PME dans l'ère numérique](#) (disponible uniquement en anglais)
- [Les entreprises dirigées par des femmes dans le commerce international](#) (disponible uniquement en anglais)
- [Favoriser les écosystèmes IDE-PME pour stimuler la productivité et l'innovation](#) (disponible uniquement en anglais)

PRINCIPE 8. Dynamique des entreprises, start-ups et entrepreneuriat innovant

« Encourag[er] l'entrepreneuriat en réduisant les barrières à l'entrée, à la sortie, à la transmission des entreprises et à la transmission successorale, et en facilitant les possibilités de relancer une entreprise pour les entrepreneurs qui ont connu un échec ; et en faisant en sorte que les politiques et le cadre réglementaire favorisent la concurrence tout en incitant et aidant les entreprises innovantes à se développer. »
 – Voir le texte complet : [\[OECD/LEGAL/0473\]](#)

Pourquoi est-ce important ?

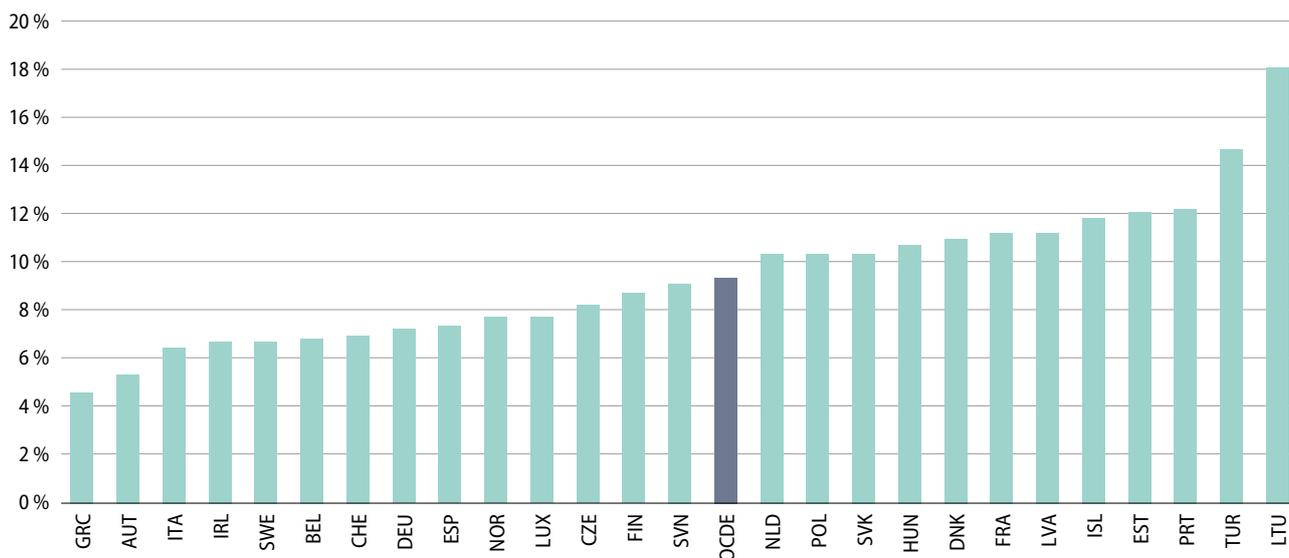
- Les **start-ups** jouent un rôle clé dans la création d'emplois, l'innovation et la croissance à long terme au sein des économies des Membres et non-Membres de l'OCDE. Elles sont essentielles à l'introduction de nouveaux produits et services dans l'économie, ce qui pousse les entreprises existantes à innover à leur tour, et elles sont un moteur essentiel de renouvellement en période de profonde transformation économique et sociétale.
- La **réduction des formalités administratives et des obstacles injustifiés à l'entrée et à la sortie** contribue à faciliter la création d'entreprises et leur montée en puissance, ainsi que la sortie des entreprises non viables. Ces dernières années, dans de nombreux pays, des réformes ont été adoptées pour faciliter les processus de création d'entreprises.

14 | Boîte à outils de mise en œuvre de la politique d'entrepreneuriat

- Cependant, les petites entreprises orientées vers la croissance se heurtent encore à des obstacles considérables pour **se développer**, si bien qu'il convient d'accorder une plus grande attention aux leviers permettant ce développement, y compris dans les domaines de grande importance sociétale, tels que le développement durable.

Graphique 5. Au sein des Membres de l'OCDE, le taux de création de nouvelles entreprises varie considérablement

Taux de création d'entreprises (y compris les non-employeurs), 2020 (en %)



Note : Données relatives à l'ensemble de l'industrie, de la construction et des services marchands, à l'exception des compagnies financières. Calculé en divisant le nombre de créations d'entreprises au cours de la période de référence 2020 par le nombre d'entreprises actives en 2020. Les taux des pays de l'OCDE suivants ne sont pas pris en compte dans la moyenne : Australie, Canada, Chili, Corée, États-Unis, Israël, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni.

Source : Base de données des Statistiques structurelles et démographiques des entreprises (SDBS) de l'OCDE
<https://stats.oecd.org/index.aspx?lang=fr&SubSessionId=8c1f08b4-8a6a-4de8-a6e5-b6e7f4173530&themetreeid=-200>

Ressources de l'OCDE :

- [Compendium international des politiques de l'entrepreneuriat](#) (disponible uniquement en anglais)
- [Libérer le potentiel de développement des PME](#) (disponible uniquement en anglais)

PRINCIPE 9. Favoriser l'entrepreneuriat inclusif

« *Encourag[er] et aid[er] les populations sous-représentées ou défavorisées à créer des entreprises, sans perdre de vue les obstacles structurels et leurs difficultés et besoins particuliers au moyen de mesures ciblées, le cas échéant, et en favorisant l'égalité d'accès aux programmes généraux de soutien à l'entrepreneuriat.* » – Voir le texte complet : [\[OECD/LEGAL/0473\]](#)

Pourquoi est-ce important ?

- Certains groupes sociaux sont **sous-représentés ou défavorisés** dans l'entrepreneuriat, notamment les femmes, les jeunes, les migrants et les populations autochtones, entre autres. Au sein de ces groupes, le développement de l'esprit d'entreprise au sein de ces groupes, ainsi que l'amélioration de la qualité des créations d'entreprises représentent des opportunités d'accroître la participation au marché du travail, de créer des emplois, de lutter contre l'exclusion sociale et financière, ainsi que de stimuler la croissance économique et l'innovation.
- Bien que ces groupes sociaux soient hétérogènes, leurs membres sont généralement confrontés à des **obstacles** à la création d'entreprise plus importants que la population générale. Ces obstacles incluent notamment le manque de compétences en matière d'entrepreneuriat, la difficulté d'accéder au financement pour la création d'entreprise et à s'orienter dans le cadre réglementaire, la peur de l'échec et le manque de confiance.

- Les gouvernements peuvent promouvoir l'entrepreneuriat inclusif en facilitant **l'accès des groupes défavorisés à des programmes généraux d'entrepreneuriat** et en mettant en place une série **d'instruments adaptés** qui améliorent l'accès au financement, aident à faire face aux obligations de conformité, renforcent les compétences entrepreneuriales et contribuent à la création de réseaux d'entrepreneurs.

Outils connexes

L'outil « **Better Entrepreneurship Policy** » est un outil en ligne destiné à soutenir les jeunes, les femmes, les migrants et les chômeurs dans la création d'entreprises, le travail indépendant et le développement d'entreprises sociales. Il est conçu pour les décideurs politiques et les partenaires intéressés à tous les niveaux de gouvernement et vise à encourager la réflexion sur la conception et la mise en œuvre de politiques d'entrepreneuriat inclusif et social.

Ressources de l'OCDE :

- [Les politiques de soutien à l'entrepreneuriat dans une optique de genre](#) (disponible uniquement en anglais)
- [Académie politique pour la promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes](#) (disponible uniquement en anglais)

PRINCIPE 10. Transitions liées aux entreprises informelles et aux travailleurs indépendants

« Faciliter la transition de l'entrepreneuriat informel vers l'entrepreneuriat formel, en améliorant l'accès aux ressources chaque fois que nécessaire ; et en assurant des conditions équitables et un environnement garantissant un emploi productif et un travail décent aux travailleurs indépendants et à tous les types d'entrepreneurs, y compris dans l'économie des plateformes. »

– Voir le texte complet : [\[OECD/LEGAL/0473\]](#)

Pourquoi est-ce important ?

- Dans un grand nombre de pays, une part importante des PME et des entrepreneurs, en particulier les micro-entreprises, opèrent dans le **secteur informel**. Cela réduit leur accès aux ressources essentielles, à la protection sociale et au soutien politique, aux possibilités de développement des compétences et à la capacité d'investir et de se développer. Cette situation entraîne également à des recettes fiscales sous-optimales pour les gouvernements.
- Un défi important à cet égard est de créer les conditions qui permettent aux entrepreneurs de formaliser leurs activités, tout en évitant l'augmentation soudaine des coûts qui pourrait les mettre en faillite ou décourager la formalisation en premier lieu.
- D'autres défis de transition existent concernant le **travail indépendant** et les nouvelles activités dans le contexte de l'économie de plateforme. Les cadres institutionnels et réglementaires doivent permettre un accès et des contributions significatives à la sécurité sociale, également vis-à-vis des salariés et d'autres formes d'entrepreneuriat.



PRINCIPE 11. Renforcer la conduite responsable des entreprises et l'impact social

« *Œuvr[er] en faveur de la conduite responsable des entreprises et de l'engagement des PME et des entrepreneurs à prévenir et traiter les effets néfastes de leur activité au niveau environnemental et social et à améliorer les retombées sociales de leurs activités et relations d'affaires tout le long des chaînes de valeur et dans leur environnement local.* » – Voir le texte complet : [\[OECD/LEGAL/0473\]](#)

Pourquoi est-ce important ?

- Les PME et les entrepreneurs jouent un rôle important dans le maintien de la vitalité des communautés locales, des centres-villes, des zones rurales et périphériques. Ils contribuent à la création d'emplois et de revenus, ainsi qu'à l'inclusion sociale, y compris en dehors de leur pays.
- Si les PME peuvent avoir un **impact social positif**, leurs activités peuvent également avoir des **effets négatifs** sur les travailleurs, les droits de l'homme, y compris les droits du travail, l'environnement, la corruption, les consommateurs et la gouvernance d'entreprise.
- Afin d'identifier et de répondre à ces impacts socio-environnementaux négatifs et d'accroître leurs contributions positives, les entreprises - y compris les PME - sont de plus en plus tenues de se comporter de manière responsable et de procéder à une **diligence raisonnable** fondée sur les risques. Ceci est particulièrement important pour l'accès des PME aux marchés mondiaux et leur participation aux chaînes de valeur mondiales. Faciliter la conformité des PME aux normes de conduite responsable des affaires (CRE) par le biais d'outils politiques peut améliorer leurs relations avec les parties prenantes, leur ouvrir l'accès à de nouveaux marchés, à des opportunités de financement et à l'amélioration de leurs compétences.

Outils connexes

Le **Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises** apporte un soutien pratique aux entreprises dans leur respect des **Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sur la conduite responsable des entreprises** [\[OECD/LEGAL/0144\]](#) en expliquant les recommandations en matière de diligence raisonnable et les dispositions qui y sont associées. Le respect de ces recommandations peut aider les entreprises à éviter et à traiter les impacts négatifs liés aux travailleurs, aux droits de l'homme, à l'environnement, à la corruption, aux consommateurs et à la gouvernance d'entreprise qui peuvent être associés à leurs activités, à leurs chaînes d'approvisionnement et à d'autres relations d'affaires. Le guide comprend des conseils et des exemples de diligence raisonnable. Ce guide vise également à promouvoir une compréhension commune entre les gouvernements et les parties prenantes sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises.

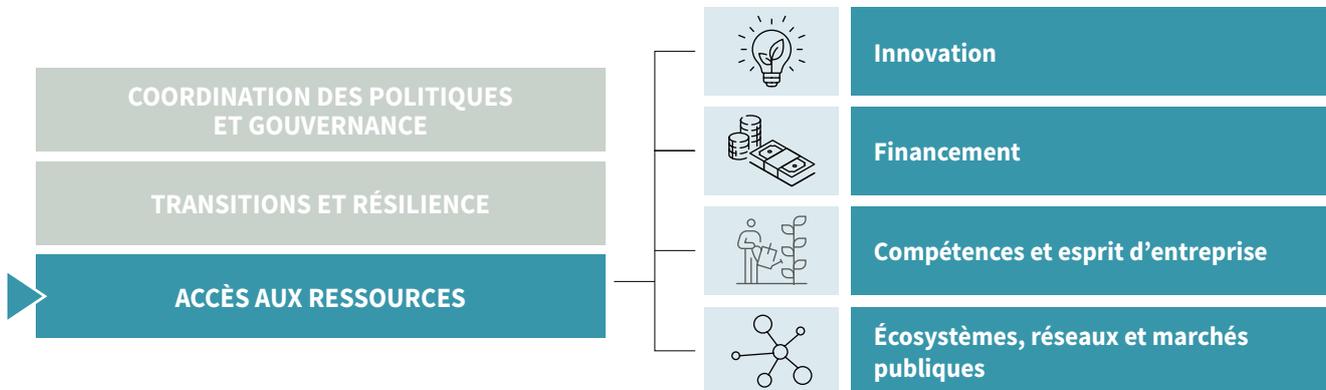
Ressources de l'OCDE :

- [Rapport d'introduction sur les PME et la conduite responsable des affaires dans le secteur de l'habillement et de la chaussure](#) (disponible uniquement en anglais)
- [Académie d'apprentissage en ligne de l'OCDE sur la conduite responsable des entreprises](#) (disponible uniquement en anglais)



PILIER 3 : ACCÈS AUX RESSOURCES

Améliorer l'accès des PME et des entrepreneurs aux ressources



PRINCIPE 12. Innovation

« Offr[ir] aux PME et aux entrepreneurs des incitations à innover et en renforçant leur capacité à tirer parti de la diffusion de l'innovation grâce à des conditions de marché propices ; des écosystèmes d'innovation robustes et inclusifs, des infrastructures et réseaux locaux ; et des mesures ciblées appropriées chaque fois que nécessaire. » – Voir le texte complet : [OECD/LEGAL/0473]

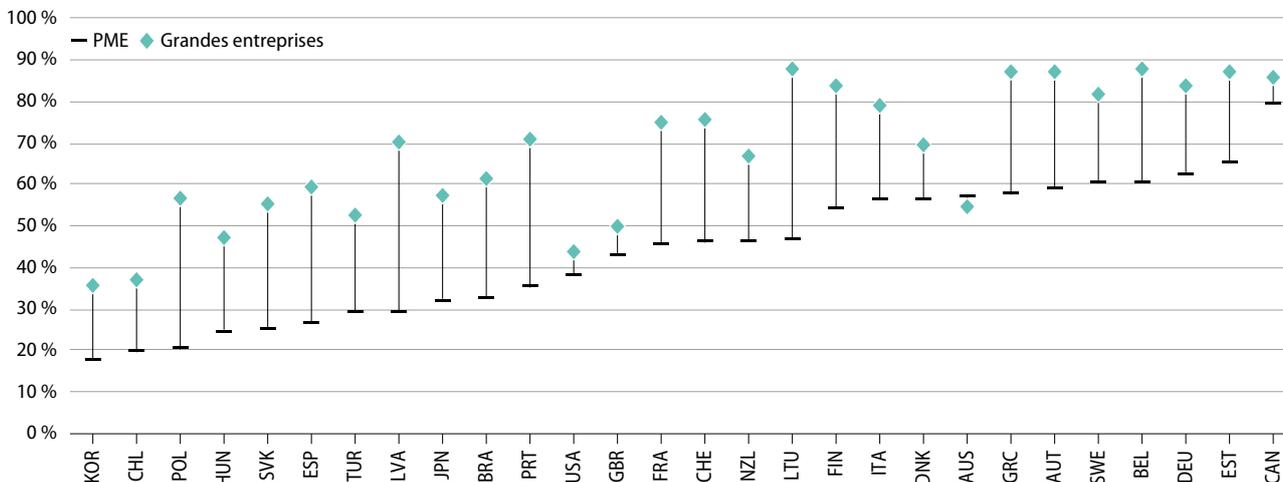
Pourquoi est-ce important ?

- L'**innovation** dans les produits, les procédés, la technologie et les modèles d'entreprise est essentielle pour **la croissance et la résilience des PME**. Inversement, grâce à leurs activités d'innovation, les entrepreneurs et les PME peuvent contribuer à une **croissance inclusive** et à la recherche de solutions aux défis sociétaux.
- Les gouvernements peuvent exploiter le potentiel d'innovation des PME et des entrepreneurs en favorisant un **environnement commercial sain**, en aidant les PME à se développer et à utiliser efficacement leurs **ressources stratégiques internes** (par exemple, leurs compétences en matière de gestion et celles de leur main-d'œuvre, les technologies de l'information et de la communication (TIC), la recherche et le développement), et en favorisant le développement d'un **système d'innovation** – englobant les grandes et les petites entreprises, les universités, les centres de recherche, les institutions financières et d'autres parties prenantes – qui soit efficace dans la commercialisation de la recherche et qui englobe un large éventail de PME.
- Que les PME et les entrepreneurs opèrent à la **frontière technologique** ou **adoptent** des pratiques développées ailleurs, le soutien à l'innovation doit être facilement accessible. Il doit tenir compte de la situation des PME et des entrepreneurs en proposant des incitations efficaces et diversifiées, adaptées à leurs besoins et à leurs ambitions.



Graphique 6. Les PME demeurent en retard par rapport aux grandes entreprises sur le plan des activités d'innovation

Part des entreprises innovantes (produit et/ou processus), en % du total des entreprises, 2014-2019



Note : Données tirées de l'enquête communautaire sur l'innovation 2018 d'Eurostat et des enquêtes nationales sur l'innovation (années de référence 2014-2019) conformément aux lignes directrices de l'édition 2018 du Manuel d'Oslo de l'OCDE/Eurostat. Les PME sont définies comme des entreprises employant entre 10 et 249 salariés, et les grandes entreprises comptant plus de 250 salariés. Pour la Nouvelle-Zélande, les PME désignent les entreprises employant entre 6 et 249 salariés. Pour le Canada, les PME sont les entreprises employant entre 20 et 249 salariés.

Source : OCDE, selon l'enquête 2021 de l'OCDE sur les statistiques nationales de l'innovation et l'enquête communautaire sur l'innovation d'Eurostat (CIS-2018), <https://www.oecd.org/innovation/inno-stats.htm>.

Ressources de l'OCDE :

- [Boussole pour la politique de la science, de la technologie et de l'innovation \(STIP Compass\) de la CE et de l'OCDE](#) (disponible uniquement en anglais)
- [Organisation du lieu de travail et innovation dans les petites et moyennes entreprises](#) (disponible uniquement en anglais)

PRINCIPE 13. Financement

« Amélior[er] l'accès des PME et des entrepreneurs à un éventail d'instruments, de sources et de canaux de financement diversifiés, adaptés à leurs besoins de développement, de croissance et de durabilité, en mettant en œuvre des politiques publiques et des stratégies réglementaires fondées sur des données concrètes, qui favorisent la transparence et la résilience des marchés du financement des PME ; en tirant profit des nouvelles technologies ; en encourageant le respect des délais de paiement ; et en renforçant la vision et les compétences financières des PME. » – Voir le texte complet : [OECD/LEGAL/0473]

Pourquoi est-ce important ?

- Le **manque d'accès approprié à diverses formes de financement** est un obstacle de longue date pour les PME et les start-ups, qui sont souvent désavantagées par rapport aux grandes entreprises concernant l'accès au financement, en raison de l'opacité, de la sous-collatéralisation, des coûts de transaction élevés et du manque de compétences financières.
- Il s'ensuit que les PME sont généralement confrontées à des **taux d'intérêt plus élevés et à des conditions d'emprunt plus strictes**, et qu'elles sont plus susceptibles d'être soumises à un rationnement du crédit que les grandes entreprises. Les PME informelles, en particulier, peuvent être peu ou pas desservies par les institutions financières. Il existe également un **déficit de capitaux** pour les entreprises innovantes et orientées vers la croissance, ainsi que pour les moyennes entreprises qui cherchent à investir et à se développer, et pour les PME qui cherchent à faire des investissements verts.
- Si le financement bancaire reste crucial pour les PME, il est urgent de poursuivre la **diversification des options de financement**, surtout suite à la crise COVID-19 qui a amené les PME à s'endetter davantage, afin de réduire leur dépendance à l'égard des banques, leur vulnérabilité aux changements des conditions du marché du crédit, et de renforcer leur structure de capital, leur capacité à saisir les opportunités de croissance et de stimuler les investissements à long terme, y compris pour les transitions numérique et verte.

Outils connexes

S'appuyant sur les Principes actualisés de haut niveau du G20 et de l'OCDE sur le financement des PME (2022) (disponibles en anglais), la **Recommandation de l'OCDE sur le financement des PME** met l'accent sur la nécessité de renforcer l'accès des PME au financement bancaire traditionnel, tout en favorisant le développement de leur accès au financement non bancaire. Elle soutient l'élaboration de stratégies nationales cohérentes pour le financement des PME en aidant à définir des objectifs politiques spécifiques, à concevoir et à mettre en œuvre des mesures politiques cohérentes et à fournir un cadre pour le suivi et l'évaluation. Les 14 recommandations politiques formulées dans la Recommandation vont du niveau macro (par exemple, fournir des orientations sur le cadre réglementaire) au niveau micro (par exemple, aborder la conception et la mise en œuvre des politiques). En plus de fournir des orientations sur les instruments traditionnels d'emprunt et de fonds propres, elles abordent l'essor de la Fintech, la nécessité de renforcer l'accès et l'utilisation du financement durable par les PME et l'importance de renforcer la résilience du financement des PME, y compris en temps de crise.

Ressources de l'OCDE :

- [Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et des entrepreneurs : Éléments clés pour 2023](#) (disponible uniquement en anglais)
- [Le financement des PME et des entrepreneurs 2022 : tableau de bord](#)
- [Plateforme de l'OCDE sur le financement des PME pour le développement durable](#) (disponible uniquement en anglais)

PRINCIPE 14. Compétences et esprit d'entreprise

« *Encourage[r] la société à développer l'esprit d'entreprise, et créer[r] des mesures incitatives adéquates pour encourager les PME et les entrepreneurs à investir dans les compétences ; pour promouvoir en particulier le développement et l'accès à des compétences transversales utiles dans différents emplois et contextes, comme la gestion, la résolution de problèmes et le numérique.* »

– Voir le texte complet : [\[OECD/LEGAL/0473\]](#)

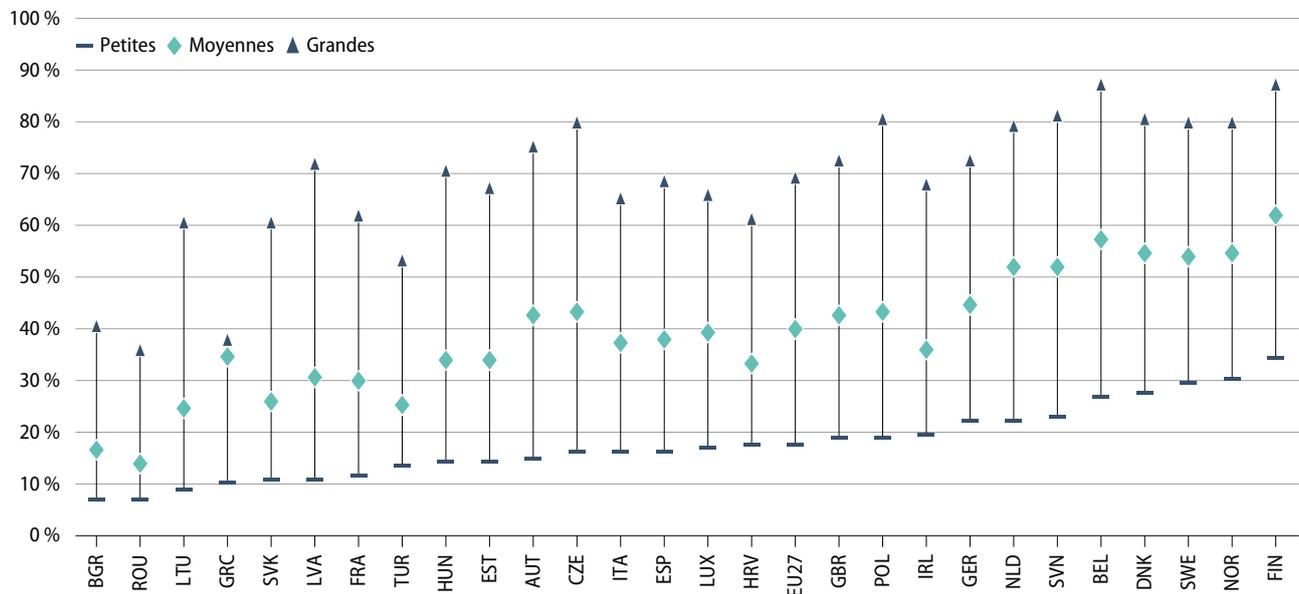
Pourquoi est-ce important ?

- Les compétences et l'esprit d'entreprise sont des **ressources essentielles** pour permettre aux entreprises de prospérer et de s'adapter à l'évolution rapide des marchés. Les compétences sont particulièrement importantes pour la compétitivité et la résilience des PME qui ont généralement une capacité plus limitée à tirer parti d'autres sources de capital et de productivité que les grandes organisations.
- **Les pénuries de compétences**, y compris en matière de gestion, peuvent être particulièrement problématiques pour les PME innovantes et axées sur la croissance, ainsi que pour les entreprises qui participent aux marchés internationaux, car ces entreprises ont des besoins en compétences plus sophistiqués et sont en concurrence, pour le recrutement de talents, avec des entreprises et des institutions plus grandes qui peuvent offrir des salaires et des conditions de travail plus attrayants. Ces défis peuvent être exacerbés par l'évolution des exigences professionnelles induite par les transitions numérique et verte, qui augmentent la demande de **compétences transversales**.
- La sensibilisation aux besoins en compétences, la promotion des formations en entreprise et la réduction des coûts de formation pour les PME, le renforcement de la coopération entre les PME et les établissements d'enseignement ainsi que l'amélioration des liens entre les PME et les **écosystèmes locaux de compétences** peuvent contribuer à améliorer l'accès des PME et des entrepreneurs à des ensembles de compétences indispensables.



Graphique 7. Il existe un fossé important entre les petites, moyennes et grandes entreprises en matière de formation aux TIC

Entreprises ayant dispensé des formations pour développer/améliorer les compétences de leur personnel en matière de TIC (en %), 2022



Note : Les petites entreprises sont définies comme des entreprises employant entre 10 et 49 employés, les moyennes entreprises entre 50 et 249 employés, et les grandes entreprises avec plus de 250 employés. Les données du Royaume-Uni se réfèrent à 2020.

Source : Eurostat, 2022 Enquête communautaire sur l'utilisation des TIC dans les entreprises, https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/ISOC_SKE_ITTS__custom_6169909/default/table.

Outils connexes

«Développé conjointement par la Commission européenne et l'OCDE, **HEInnovate** est un outil d'auto-réflexion qui fournit des conseils aux établissements d'enseignement supérieur (EES) sur la manière d'explorer leur potentiel d'innovation par le biais d'un processus d'identification, de hiérarchisation et de planification d'actions dans 8 domaines clés. Il diagnostique les points forts et les points faibles, ouvre la discussion et le débat sur la nature entrepreneuriale des EES tout en offrant un accès à des résultats tangibles, à du matériel d'apprentissage et à un groupe d'experts.

Ressources de l'OCDE :

- [Plateforme de l'OCDE pour le réseau de collaboration et d'engagement en matière d'éducation à l'entrepreneuriat - EECOLE \(disponible uniquement en anglais\)](#)
- [Faire progresser l'université entrepreneuriale : Enseignements tirés de 13 bilans nationaux d'HEInnovate \(disponible uniquement en anglais\)](#)
- [Renforcement et reconversion des compétences et recherche de talents : Le rôle des écosystèmes de PME \(disponible uniquement en anglais\)](#)

Principe 15. Écosystèmes, réseaux et marchés publics

« Renfor[cer] les écosystèmes entrepreneuriaux au niveau national et local, y compris en mettant en place le long des chaînes d’approvisionnement des réseaux et des passerelles entre les PME et avec les grandes entreprises, au sein des secteurs et entre eux ; et [...] améliorer l’accès et la participation des PME aux marchés publics. » – Voir le texte complet : [\[OECD/LEGAL/0473\]](#)

Pourquoi est-ce important ?

- Les **écosystèmes entrepreneuriaux** performants constituent une ressource essentielle pour les PME et les entrepreneurs qui souhaitent démarrer et s’agrandir. Ces écosystèmes font référence à un réseau faiblement interconnecté d’entreprises et d’autres entités qui développent des capacités autour d’un ensemble commun de technologies, de connaissances ou de compétences, et qui travaillent de manière coopérative et compétitive pour développer de nouveaux produits et services.
- Pour surmonter les obstacles spécifiques aux PME en matière d’accès aux ressources, aux marchés, à la sous-traitance et aux technologies, et pour permettre l’apprentissage mutuel et la diffusion des connaissances, il est essentiel de renforcer **les liens et les réseaux** entre les PME et les entrepreneurs eux-mêmes, ainsi qu’avec des entités plus importantes le long des chaînes d’approvisionnement, des centres de connaissances et des organisations intermédiaires.
- Les marchés publics offrent aux PME des opportunités commerciales intéressantes, représentant plus de 12% du PIB dans les pays de l’OCDE et un tiers des dépenses publiques. Il est toutefois essentiel de s’attaquer aux **obstacles qui entravent depuis longtemps la participation des PME aux marchés publics**, y compris le manque d’informations et la complexité et l’ampleur de la charge administrative des systèmes de marchés publics.

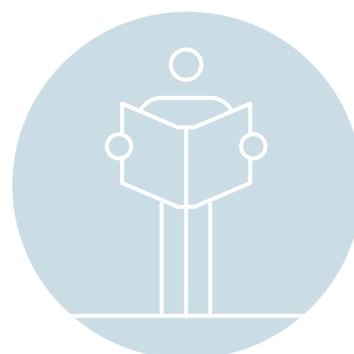
Ressources de l’OCDE :

- [Les PME dans les marchés publics : pratiques et stratégies pour des bénéfices partagés](#) (disponible uniquement en anglais)
- [Réseaux pour l’innovation, la croissance et la résilience des PME](#) (disponible uniquement en anglais)



22 | Exercices de suivi, indicateurs et données pertinentes

- [Perspectives de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat](#)
- [Le financement des PME et des entrepreneurs : tableau de bord](#)
- [Pallier la pénurie d'entrepreneurs](#)
- [Lac de données de l'OCDE sur les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat](#) (disponible uniquement en anglais)
- [Indicateurs de réglementation des marchés de produits](#)
- [Statistiques structurelles et démographiques des entreprises \(SDBS\) de l'OCDE](#)



- OECD (2023), "SMEs in the era of hybrid retail: Evidence from an OECD D4SME survey", *OECD SME and Entrepreneurship Papers*, No. 41, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/882f30b0-en>.
- OECD (2022), "Changes in the working environments of the self-employed: A European perspective", *OECD SME and Entrepreneurship Papers*, No. 34, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/ece3a6d6-en>.
- OECD (2022), "Advancing the entrepreneurial university: Lessons learned from 13 HEInnovate country reviews", *OECD SME and Entrepreneurship Papers*, No. 32, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/d0ef651f-en>.
- OECD (2022), *Promoting Start-Ups and Scale-Ups in Denmark's Sector Strongholds and Emerging Industries*, OECD Studies on SMEs and Entrepreneurship, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/8f9bd7b0-en>.
- OECD (2022), *Strengthening FDI and SME Linkages in the Slovak Republic*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/972046f5-en>.
- OECD (2022), *Strengthening FDI and SME Linkages in Portugal*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/d718823d-en>.
- OECD (2021), "SME digitalisation to "Build Back Better": Digital for SMEs (D4SME) policy paper", *OECD SME and Entrepreneurship Papers*, No. 31, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/50193089-en>.
- OECD (2020), *SME and Entrepreneurship Policy in Brazil 2020*, OECD Studies on SMEs and Entrepreneurship, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/cc5feb81-en>.
- OECD (2015), *New Approaches to SME and Entrepreneurship Financing: Broadening the Range of Instruments*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264240957-en>.

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays Membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.



 csmee@oecd.org

 <https://www.oecd.org/cfe/smes/>

 @OECD_local

 OECD local